



Mme Véronique LOUWAGIE
Députée de la 2^{ème} Circ. de l'Orme
9 rue du docteur Rouyer 61300
L'AIGLE

Angers, le 26 Janvier 2026

Objet : Votre question écrite n°12279 publiée au JO du 20 01 2026
Qualification des géobiologues et experts géobiologiques

Madame la Députée,

En tant que Présidents des principales organisations professionnelles défendant la reconnaissance des géobiologues professionnels en France, nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains à votre question au Premier Ministre.

Nous adhérons complètement au fait que la reconnaissance officielle de notre activité relève d'une question interministérielle puisque nous même oscillons dans nos contacts depuis des années entre le Ministère de l'Environnement et celui de l'Agriculture.

Nos structures, Confédération Nationale de Géobiologie, CNG et la Fédération Française de Géobiologie qui nous a rejoints en 2023, FFG, regroupent des géobiologues professionnels sur l'ensemble du territoire et nous avons commencé à nouer des alliances avec des structures équivalentes dans différents pays européens (Espagne où la géobiologie est enseignée à l'Université de Barcelone, Allemagne, etc.).

Comme vous l'indiquez avec justesse, « les professionnels aptes...ne bénéficient pas de la reconnaissance de l'Education Nationale ».

La CNG a mis en place avec rigueur des outils permettant de doter la géobiologie de supports concrets et précis afin que le consommateur puisse en toute connaissance de cause faire appel à nos professionnels :

- Un Code de déontologie,

.../...

- Une Charte professionnelle,
- Une méthodologie d'intervention intégrant un devis chiffré précis et le respect du cadre légal français,
- Un livret de présentation que nous avons traduit en différentes langues,

Nous nous permettons de joindre ces documents à notre courrier.

Plusieurs de nos membres ont écrit des ouvrages professionnels dont un ouvrage de référence sur la géobiologie rurale. Raison pour laquelle des Chambres d'Agriculture font appel aujourd'hui à des géobiologues pour apporter un service complémentaire à leurs adhérents. Nous avons du reste commencé à collecter des témoignages précis d'agriculteurs lors de nos interventions.

Nous avons également mis en place des commissions dont une travaille sur la définition d'un socle commun de formation pour les géobiologues français avec un nombre d'heures de formation conséquent afin de pouvoir se targuer de la qualification professionnelle...

Plus récemment, nous avons lancé la constitution de groupes régionaux pour souder les professionnels entre eux en région et mettre en place des conférences sur des sujets tels que l'eau ou le photovoltaïque en présence d'installateurs de sites, journées de formation ou d'échange. Ainsi, deux journées vont avoir lieu le 29 et 30 Avril prochain à Bains-Sur-Oust (35), sur le sujet des nouvelles technologies dans l'Agricole et nous serions ravis de vous y accueillir.

Enfin, nous avons engagé un travail de recherche expérimentale sur plusieurs sujets dont une enquête jamais menée sur les variations de la prise de terre en fonction des saisons et des régions. Nous serons en mesure de rendre les résultats de cette étude expérimentale sur le second semestre 2026.

« Il est indispensable que seules des personnes qualifiées puissent se revendiquer d'une science telle que la géobiologie » : c'est exactement ce pour quoi nous militons activement. Mais il est encore plus indispensable que des personnalités politiques nous soutiennent compte tenu des résultats que nous pouvons revendiquer et bien souvent face à l'incompréhension régulière des pouvoirs publics.

Nous restons à votre écoute pour poursuivre sur Paris ou dans votre région cet échange et vous exposer plus concrètement nos actions.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Députée, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Teresa BARRAS
Présidente
Fédération Française de Géobiologie

F.-Olivier MOURAUD
Président
Confédération Nationale de Géobiologie

